



Triathlon du CA Béglais et de la Ville de Bègles

35^e édition - 22 mai 2022

Règlement de course

Article 1 : Généralités

Le C.A Béglais et la Ville de Bègles organisent leur 35ème triathlon le dimanche 22 mai 2022 à la plaine des sports de Bègles.

Une épreuve de triathlon consiste à réaliser un parcours enchaînant plusieurs disciplines sans aide extérieure et sans arrêt du chronomètre lors du changement de discipline. L'enchaînement se fait comme suit : natation, cyclisme, course à pied.

Article 2 : Les épreuves

Triathlon Découverte (XS) (individuel) :

- 250m de natation ;
- 10 kms de cyclisme ;
- 2,5 kms de course à pied.

Triathlon jeunes (individuel) :

- 6-9 ans :
 - 50m de natation ;
 - 1 km de cyclisme ;
 - 300m de course à pied.
- 8-11 ans :
 - 100m de natation ;
 - 2 kms de cyclisme ;

- 600m de course à pied.

Triathlon Sprint (individuel) :

- 750m de natation ;
- 20 kms de cyclisme ;
- 5 kms de course à pied.

TriFamily :

- 50m de natation ;
- 1,1 kms de cyclisme ;
- 300m de course à pied

Le TriFamily est une épreuve à caractère strictement non-compétitif, ne proposant ni classement, ni chronométrage, ni arbitre.

Chaque équipe est composée a minima d'un adulte et d'un enfant, jusqu'à 4 participants par équipe.

La réglementation de la FFtri sera appliquée pour chacune des épreuves, elle est consultable sur le site www.fftri.com. Chaque concurrent devra connaître et respecter : la Réglementation FFtri, les règles de circulation du code de la route, le règlement de la course, ainsi que les instructions des officiels.

Article 3 : Conditions d'accès aux épreuves

Triathlon jeunes 6-9 ans : accessible aux triathlètes nés entre 2013 et 2016 inclus.

Triathlon jeunes 8-11 ans : accessible aux triathlètes nés entre 2011 et 2014 inclus.

Triathlon Découverte (XS) : accessible aux triathlètes nés en 2010 et avant.

Triathlon Sprint : accessible aux triathlètes nés en 2006 et avant.

Les épreuves proposées sont ouvertes à tous les publics.

Article 4 : Inscriptions

Les inscriptions se feront par internet sur le site de notre partenaire www.tiptiptop.top pour les épreuves en compétition, ou sur place sous réserve de dossards disponibles.

Les inscriptions pour le TriFamily se feront uniquement par mail à : inscriptionstriathlon@cabeglais.fr

(Bulletin d'inscription téléchargeable sur le site du CAB triathlon <http://www.triathlon.cabeglais.fr/>)

L'engagement est individuel et n'est définitif qu'à réception du dossier d'inscription complet lequel doit comprendre :

Pour les licenciés FFTri* :

- La licence compétition FFTri 2021 ;
- Le règlement des frais d'inscription.

Pour les non-licenciés FFTri :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition datant de moins d'un an au jour de la course ;
- Le document « Pass Compétition » dûment daté et signé ;
- Une autorisation parentale si le concurrent est mineur ;
- Le règlement des frais d'inscription.

* La licence FFTri loisir ne permet pas la pratique de la compétition, le concurrent devra s'acquitter du Pass Compétition.

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription de toute personne ne respectant pas ces dispositions. Chaque inscription est strictement personnelle et nominative et fait l'objet de l'attribution d'un numéro de dossard personnel et non transférable à une tierce personne. Toute cession ou transmission du dossard à un tiers est interdite.

Tout engagement est ferme et définitif. Aucun remboursement ne sera possible sauf cas dûment justifié par un certificat médical.

Article 5 : Annulation

L'annulation de l'une des épreuves ou de l'intégralité du Triathlon du CA Béglais et de la Ville de Bègles ne pourra donner lieu à remboursement des inscriptions déjà validées. Un report automatique de l'inscription sur l'édition 2023 sera réalisé sur le même format d'épreuve (sauf si l'épreuve n'est plus accessible en raison de l'âge du concurrent).

Les concurrents renoncent à toute réclamation ou demande de remboursement du fait d'une éventuelle annulation.

Article 6 : Montant des inscriptions

	XS	S	6-9ans	8-11 ans	Trifamily
Licenciés	18 €	25 €	5 €	5 €	Gratuit
Non licenciés*	20 €	30 €	7 €	7 €	Gratuit

* Le supplément pour les non licenciés correspond à une licence « éphémère » (appelée Pass Compétition) obligatoire pour pouvoir participer. Ce document est disponible en téléchargement sur le site du CAB triathlon : <http://www.triathlon.cabeglais.fr/> ou sur www.tiptiptop.top

Toute inscription sur place sera majorée de 5 €.

Article 7 : Dossards

Deux dossards d'un même numéro seront fournis pour chaque triathlète.

Un seul dossard par concurrent est suffisant si ce dernier utilise une ceinture porte dossard. Dans le cas contraire, le concurrent devra accrocher chacun des 2 dossards, l'un devant (lors de la course à pied) et l'autre dans le dos (lors du vélo), au moyen de 3 épingles minimum (non fournies).

Le retrait des dossards se fera le jour de la course selon les horaires repris sous l'article 8 « Programme de la journée ». Le concurrent devra justifier de son identité lors du retrait du

dossard. Tout concurrent mineur devra également justifier d'une autorisation parentale (sauf licencié FFTri). Un concurrent pourra retirer les dossards d'autres concurrents à condition de pouvoir justifier de son identité et de celle des athlètes concernés.

Article 8 : Programme de la journée

A partir de 08:00 : Retrait des dossards format XS

09:15 : Briefing format XS

09:30 : Départ format XS handi puis hommes et femmes séparés

A partir de 10:00 : Retrait des dossards formats jeunes

10:45 : Briefing format jeune 6-9 ans

11:00 : Départ course 6-9 ans

11:15 : Briefing format jeune 8-11 ans

11:30 : Départ course 8-11 ans

A partir de 11:30 : Retrait des dossards TriFamily

12:15 : Briefing TriFamily

Remise des récompenses formats XS et jeunes

12:30 : Départ TriFamily

A partir de 12:30 : Retrait des dossards format S

14:45 : Briefing obligatoire format S

15:00 : Départ format S handi puis hommes et femmes séparés

17:00 : Remise des récompenses format Sprint

Article 9 : Natation

Le port du bonnet fournis lors du retrait des dossards est obligatoire.

L'obligation ou non du port de la combinaison sera définie par l'arbitre principal le jour de l'épreuve en fonction de la température de l'eau.

Article 10 : Cyclisme

Le port d'un casque homologué est obligatoire quelle que soit l'épreuve.

Article 11 : Course à pied

Un ravitaillement est prévu au départ de la course à pied et à mi-parcours.

Article 12 : Remise des prix

La remise des récompenses aura lieu à 12:15 pour les épreuves du matin (XS et jeunes) et à 17:00 pour l'épreuve Sprint de l'après-midi.

Les 1ers de chaque catégorie seront récompensés pour les épreuves jeunes (par genre).

Les 3 premiers au scratch (par genre) et les 1ers Senior, Vétérans, Handis (par genre) seront récompensés pour les épreuves XS et S.

Article 13 : Responsabilités

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir durant une épreuve due au non-respect du code de la route ou des consignes de sécurité des organisateurs, des signaleurs, des services de police. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet ou de matériel.

Chaque concurrent accepte d'être photographié et filmé sur l'épreuve et que ces photos ou vidéos soient accessibles sur internet et dans la presse.

Article 14 : Contact

M. Christian CERDA (président du CA Béglais triathlon) au 06.80.62.46.96 ou par mail à inscriptionstriathlon@cabeglais.fr.